



BRIE PICARDIE

UNE BANQUE EN CROISSANCE ET INCONTOURNABLE SUR SON TERRITOIRE

Qu'est ce qu'un CCI de Caisse régionale Crédit Agricole ?

Le certificat coopératif d'investissement est un titre coté à la Bourse de Paris qui permet de recevoir une rémunération représentant une distribution de 30% des résultats nets (sociaux).

Contrairement aux actions, le CCI ne donne pas de droit de vote. Seuls les clients sociétaires votent lors des assemblées générales.

Une Caisse régionale de Crédit Agricole, c'est une banque régionale de plein exercice, au service de ses clients et réactive face aux enjeux de son territoire.

LE CCI CRÉDIT AGRICOLE BRIE PICARDIE

- Actif net par CCI de 65,67€
- Cours du CCI de 17,44€ au 31/12/23
- Valorisation boursière de 4,8 fois le résultat net
- Mandat de rachat de 20 M€ pour l'année 2024

Code ISIN : FR0010483768



* Comptes sociaux et consolidés au 31 décembre 2023 arrêtés par le Conseil d'Administration du 30 janvier 2024 - Certification des commissaires aux comptes en cours. Voir l'intégralité des résultats au 31 décembre 2023 disponible sur : www.ca-briepicardie.com en rubrique investisseurs - Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Brie Picardie.

LE CRÉDIT AGRICOLE BRIE PICARDIE EN 2023

RÉSULTAT NET 201 M€ (+8%)

DÉVELOPPEMENT

Revenus en croissance malgré un contexte difficile pour les banques de proximité françaises : PNB +3,5%

EFFICACITÉ OPÉRATIONNELLE

Coefficient d'exploitation de 56%

MAÎTRISE DES RISQUES

Taux de défaut de 1,38%, parmi les meilleurs du marché

RENTABILITÉ

Dividende de 1,10 € soit un rendement de 6,3% versus une moyenne de 2,9 % pour le CAC40 en 2022

FINANCEMENTS CLIENTS

35% de parts de marché crédit (+6 points en 10 ans)

LE DIVIDENDE SOCIÉTAL : L'ORIGINALITÉ DU CRÉDIT AGRICOLE BRIE PICARDIE

Depuis 2022, le Fonds de dotation Brie Picardie Esprit Ouvert détient des CCI de la Caisse régionale.

Ainsi, ce fonds qui œuvre pour l'inclusion, dispose de revenus croissants grâce à la croissance du résultat net du Crédit Agricole Brie Picardie. Il recevra 1,6 M€ pour la rémunération des CCI en 2024.